

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine
Elections européennes – Juin 2009
Questionnaire aux candidats

1. Plusieurs déclarations officielles européennes appellent depuis des années au respect par Israël du droit international et droit international humanitaire. Or la situation ne cesse de se dégrader sur le terrain. **Concrètement, que comptez-vous mettre en œuvre pour que ces déclarations soient suivies d'effet ?** Et tout d'abord pour faire ouvrir les points de passage de et vers la bande de Gaza et mettre un terme aux projets de colonisation ?

2. En tant que parlementaire européen, vous aurez à vous prononcer sur la politique européenne dans la région.

→ La persistance de la violation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés conduit à une violation de l'article 2 de l'accord d'association signé entre l'Union européenne et Israël. **Comptez-vous appeler à la suspension de l'accord d'association** tant que le droit n'est pas respecté, dans la lignée de la résolution du Parlement européen d'avril 2002 ?

→ L'accord d'association UE-Israël est en voie de rehaussement. **Vous prononcerez-vous de manière officielle contre ce rehaussement ?** Vous serez amené à vous prononcer sur la participation d'Israël aux programmes communautaires. Voteriez-vous contre cette participation ?

→ L'Union européenne a financé de nombreuses infrastructures dans les Territoires palestiniens qui ont été détruites par l'armée israélienne. **Envisagez-vous de demander réparation pour les projets financés par l'UE et détruits par Israël ?**

3. Israël comme tout Etat doit rendre des comptes par rapport à ses actes. Plusieurs acteurs, présents sur le terrain ou lors de missions d'observations (notamment dans le contexte de l'attaque israélienne), ont décrit des faits constitutifs de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité. **Que comptez-vous faire pour que les responsables soient jugés ? Allez-vous demander la mise en place d'une commission internationale d'enquête indépendante, sous l'égide des Nations unies ?**

4. L'Union européenne s'est récemment prononcée pour un gouvernement palestinien d'unité nationale. **Comment pensez-vous que l'UE puisse faciliter la mise en œuvre d'un dialogue avec le Hamas ? Demanderez-vous pour cela le retrait du Hamas de la liste européenne des organisations terroristes ?**

5. Des armes européennes ou fabriquées avec des composants européens sont utilisées par Israël par le biais de frappes indiscriminées contre des civils, en violation du droit international humanitaire. En décembre 2008, le Conseil des ministres a adopté un code de conduite (contraignant) sur l'exportation de technologie et d'équipements militaires à destination de pays tiers. Lors de son attaque, l'armée israélienne a utilisé du matériel militaire européen. **Quelles mesures comptez-vous prendre pour que les Etats membres respectent ce nouveau code de conduite dans leurs rapports avec Israël ?**



6. Après l'échec du processus d'Annapolis, **demanderez-vous la tenue d'une Conférence internationale sous l'égide de l'ONU fondée sur le droit international, avec un calendrier et des garanties d'application ?**